

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 02318 Numéro SIREN : 534 925 441 Nom ou dénomination : 3J
--

Ce dépôt a été enregistré le 23/12/2021 sous le numéro de dépôt 28893

3J

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 €
Siège social : 4, boulevard du Zénith – 44800 Saint Herblain
534 925 441 RCS Nantes
(la « **Société** »)

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019



CERTIFIES CONFORMES

POUR LE PRESIDENT
DELPHINE BONNET



ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES				
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e
				f
				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)

[illegible]

J	DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	217 176	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise S.A.S. 3J Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 4 BOULEVARD DU ZENITH 44800 SAINT HERBLAIN

Numéro SIRET * 5 3 4 9 2 5 4 4 1 0 0 0 2 2

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 1 1 2 2 0 1 9</u>	<u>3 1 1 2 2 0 1 8</u>
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010			
	{ Autres *	014	9 520	016	9 520
	Immobilisations corporelles *	028	518 371	030	410 700
	Immobilisations financières * (1)	040		042	270
	Total I (5)	044	527 891	048	420 220
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	9 482	052	9 482
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	5 369
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés *	068	19 964	070	19 964
	{ Autres * (3)	072	180 691	074	180 691
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	42 400	086	42 400
	Charges constatées d'avance *	092	1 261	094	1 261
	Total II	096	253 797	098	253 797
	Total général (I+II)	110	781 688	112	420 220
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		100 000	100 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		4 925	4 925
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	123 675	93 574	
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	20 351	30 101	
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	248 950	228 600	
	Provisions pour risques et charges Total II	154			
DÉTTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	52 742	5 720	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		1 550	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	18 459	25 271	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	41 317	60 973	
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176	112 517	93 513	
Total général (I + II + III)		180	361 468	322 113	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	179 929	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise S.A.S. 3.J

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 9 J										Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 8 J									
												Néant									
A - RÉSULTAT COMPTABLE																					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons intracommunautaires	209										210	15 338								
	Production vendue { biens services * }	215	674 126									214	732 035								
		217										218	17 551								
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)											222									
	Production immobilisée *											224									
	Subventions d'exploitation reçues											226	6 789 9 229								
	Autres produits											230	6 742 20 567								
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)												232	687 658 794 720							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)											234	15 338								
	Variation de stock (marchandises) *											236									
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)											238	161 647 166 383								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *											240	(1 528) 19 727								
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)											242	172 714 242 505								
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 3 231)											244	9 517 11 353								
	Rémunérations du personnel *											250	225 658 214 897								
	Charges sociales (cf. renvoi 380)											252	51 523 48 709								
	Dotations aux amortissements *											254	42 211 41 379								
	Dotations aux provisions											256									
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }											262	1 065 1 075								
	Total des charges d'exploitation (II)												264	662 807 761 366							
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												270	24 850 33 354								
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)											280	2 2 078								
	Produits exceptionnels (IV)											290	200 133 404								
	Charges financières (V)											294	492 3 349								
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 } { dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 }											300	593 133 448								
	Impôts sur les bénéfices * (VII)											306	3 617 1 939								
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)												310	20 351 30 101								
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2										312	20 351 314								
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *											316									
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles											318									
	Provisions non déductibles *											322									
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)											324	3 617								
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 { écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248 }											330	143								
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option { Part de loyers dispensés de réintégration } 249											251									
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											998									
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											999									
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997										
	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986 { Zones de revitalisation rurales (44 quinquies) 138 }											342									
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981 { Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991 }																				
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies) 345 { Investissements outre-mer 344 } { Créance due au report en arrière du déficit 346 }											350									
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D										993										
											641										
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										352	24 111 354								
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)										356										
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :										360										
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										370	24 111 372								

Désignation de l'entreprise : S . A . S . 3J

31/12/2019

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Détail des réintégrations diverses		
AMENDES ET PENALITES		143
Total des réintégrations diverses	330	143

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. 3J

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	9 520	412		414		416	9 520	9 520			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	93 043	442	3 997	444	558	446	96 483	96 483			
	Installations générales agencements divers	450	293 005	452	2 638	454		456	295 643	295 643			
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	135 439	472	9 030	474	18 224	476	126 245	126 245			
	Immobilisations financières	480	200	482		484	200	486					
TOTAL		490	531 207	492	15 664	494	18 981	496	527 891	527 891			
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	9 520	502		504		506	9 520				
	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	92 134	532	1 343	534	307	536	93 171				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	193 082	542	29 459	544		546	222 541				
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	101 803	562	11 409	564	18 224	566	94 988				
TOTAL		570	396 540	572	42 211	574	18 530	576	420 220				
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5								
	6	7	8	9	10								
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme							
						19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧					
1	558	307	251		(251)								
2	200		200	200									
3	18 224	18 224											
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	18 981	580	18 530	582	451	584	200	586	(251)	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590		583		594		595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)									591				
TOTAL									596	(251)	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : S . A . S . 3 JNéant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		

Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B

780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant de la cotisation facultative Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	75 127
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	42 815
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

5

Désignation de l'entreprise : S . A . S . 3J				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	8
dont apprentis		657		1	
dont handicapés		651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	674 126
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	674 126
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	438
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	6 789
Variation positive des stocks				111	1 528
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	6 304
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	15 059
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	212 082
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	49 784
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	1 065
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	262 931
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	426 255
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	426 255
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	x		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	674 126	Effectifs au sens de la CVAE *	023 8
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026			
Période de référence		024	01/01/2019	160	31/12/2019
Date de cessation		186			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.					
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.					

3J

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 €
Siège social : 4, boulevard du Zénith – 44800 Saint Herblain
534 925 441 RCS Nantes
(la « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 26 JUIN 2020**

[...]

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019, soit un bénéfice comptable net de 20.351 €, en totalité au compte « Report à nouveau ».

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

[...]

Pour extrait certifié conforme



L'Associé Unique
La Société TERRASS PARK
Madame Delphine Bonnet